

MOBILISATION

ATSEM, un métier sous tensions

Depuis plusieurs années, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) se battent pour faire reconnaître leurs qualifications et améliorer leurs conditions de travail. Le 14 décembre prochain, porté par la CGT, ce dossier passe pour avis au Conseil Supérieur de la Fonction Publique. Les ATSEM seront en grève ce jour-là (un rassemblement est organisé à Nice, Place Garibaldi, à 10h30). À cette occasion, le PCA a rencontré trois ATSEM⁽¹⁾ de la Ville de Nice, Audrey, Marie Christine et Chloé.

Comment définir votre métier d'ATSEM ?

Nous sommes les assistantes des instituteurs en maternelle. Nous participons aux activités pédagogiques pendant le temps périscolaire. Nous veillons au bien-être des enfants. Nous devons être polyvalentes. Nous devons être aussi un peu éducatrices, psychologues, assistantes sociales, surveillantes ou gérantes de cantine...

Pour vous, actuellement, quelles sont vos difficultés dans l'exercice de vos missions ?

L'intérêt et les difficultés de ce métier sont justement cette polyvalence. Nous assistons à une augmentation des missions et des responsabilités de mission et de responsabilité. Lors des activités périscolaires, nous manquons de temps de préparation et de matériel diversifié. Nous souffrons aussi d'un manque de locaux adéquats pour certaines écoles et de personnel encadrant les enfants ; une pour 20, ce n'est pas suffisant. Nous sommes sous la double autorité de l'Éducation Nationale et de la mairie, ce qui entraîne des contradictions quant aux ordres reçus. Avec les contraintes physiques et l'âge, nous sommes victimes de troubles musculo-squelettiques que l'arrivée des « Toute Petite Section » n'a fait qu'accroître. Nous avons l'impression d'être par-

tout à la fois. Les activités d'éveil se préparent de plus en plus pendant les temps de garderie.

Quel impact a eu la réforme des rythmes scolaires ?

Cette réforme mal ficelée et mal acceptée par les collectivités a transféré un temps qui relevait de l'Éducation Nationale vers les collectivités. De facto, les missions ont augmenté par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Cela entraîne une surcharge de travail et de responsabilités. Les enfants sont fatigués, énervés, agités. Nous sommes épuisées moralement et physiquement.

Votre cadre d'emploi ne permet pas un déroulement de carrière satisfaisant. Pouvez-vous nous en donner les raisons ?

Nous estimons que notre cadre d'emploi, notre déroulement de carrière et nos salaires ne sont pas satisfaisants. Nous demandons une revalorisation de notre grille d'ATSEM et la possibilité d'accéder à la catégorie B de la fonction publique (encadrement, technicité). Par ailleurs, nous exerçons un métier presque exclusivement féminin et, par rapport aux filières plus masculines, à qualification égale, nous, nous sommes loin



d'être reconnues et rémunérées en conséquence.

Est-ce que le renforcement des mesures de sécurité dans les écoles a eu un impact dans vos missions ?

En effet, cela nous oblige à être strictes sur les horaires d'ouverture et de fermeture et à être encore plus vigilantes quant au contrôle de l'accès dans l'école. Cela entraîne une augmentation de « l'agressivité » de certains parents. Nous devons gérer la contradiction entre la demande de sécurité et le non-respect des règles établies.

(1) Cet article ne retranscrit que partiellement le besoin de dire des ATSEM rencontrées. Avec les autres agents territoriaux -Adjointes Techniques (ménage ou restauration) et Animateurs- ils font partie de l'équipe de travail des écoles. Ils constituent avec les instituteurs l'équipe pédagogique. Le PCA reviendra donc sur ce nécessaire dialogue entre tous ces professionnels en charge de nos enfants.